

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 10 AVRIL 2018

Le Conseil municipal s'est réuni le mardi 10 Avril 2018 à 18 H 30, à la salle des mariages de Mortagne-du-Nord sous la présidence de Monsieur Michel Quiévy, Maire.

Etaient présents : Quiévy Michel – Loin Bruno – Lumet Danielle – Dubois Jean-Pierre – Lengacher Philippe – Fruchart Geneviève – Dupont Nicole – Langlemes Bernard – Bloqueau Michel – Leseultre Françoise – Verlynde Cédric (Départ 19 h 20 et retour à 20 h 25) – Moreel Joëlle (arrivée à 18 h 50) – Verbrugge Stéphanie – Gahide Clarisse.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Druart Marie-Claire – Noël Christian donne procuration à Lengacher Philippe – Descouvemont Josette.

Absents : Delprove Edgard – Walquant Bertrand.

Secrétaire de séance : Dupont Nicole.

DEBUT DE LA REUNION à 18 H 40

Approbation du compte rendu de la réunion du 19 Février 2018 puis signature du registre :

(Compte rendu joint à la convocation)

Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le maire demande au conseil l'autorisation d'ajouter une question à l'ordre du jour :

- Subvention supplémentaire anciens combattants.

→ Accord à l'unanimité des membres présents pour accepter l'ajout de cette question.

1°) : NOM BATIMENT D'ACCUEIL PERISCOLAIRE MATERNEL :

Monsieur le Maire rappelle que la commission a retenu le nom « La passerelle ».

- Accord par 10 voix pour et 3 voix contre pour entériner la décision de la commission et baptiser ce bâtiment « La passerelle ».

2°) : CDG 59 : DESAFILIATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE : (Courrier joint à la convocation)

- Accord à l'unanimité des membres présents pour accepter la désaffiliation de la Communauté Urbaine de Dunkerque.

3°) : FOURRIERE AUTOMOBILE : (Courrier joint à la convocation)

Par courrier en date du 7 mars 2018 le Sous-Préfet a fait part à Monsieur le Maire de ses observations concernant la délibération 2017/058. Il souligne qu'il serait plus approprié de signer une convention avec un prestataire plutôt que de mettre en place une délégation de service public. Monsieur Loin, premier adjoint informe le conseil que 3 garages ont été contactés pour la mise en place d'une convention, et qu'à ce jour un seul a émis une proposition.

- Accord à l'unanimité des membres présents pour le retrait des délibérations n°2017-058 et n°2017-059.

4°) : SIDEN SIAN : (Courrier joint à la convocation)

- Accord à l'unanimité des membres présents pour
 - Accepter les modifications statutaires décidées par le comité Syndical lors de sa réunion du 30 Juin 2018.
 - Approuver « in extenso » les statuts modifiés du Syndicat.

5°) : VIDEO PROTECTION – DEMANDE DE SUBVENTION :

Arrivée de Madame MOREEL.

- Accord à l'unanimité des membres présents pour autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.

6°) : A.C.M. 2018 – PARTICIPATION DES FAMILLES EXTERIEURES A LA COMMUNE A L’A.C.M. DE JUILLET :

Monsieur le Maire fait lecture d’un courrier reçu de la Caisse d’Allocations Familiales concernant la tarification de la participation financière à l’Accueil Collectif des Mineurs de Juillet 2018, pour les familles extérieures à la commune. En effet, selon la convention A.L.S.H. extraordinaire signée avec la C.A.F. afin de pouvoir bénéficier de la prestation de service ordinaire, la commune ne peut fixer un tarif unique pour les familles extérieures.

→ Accord à l’unanimité des membres présents pour fixer la participation des familles extérieures à la commune selon le tableau ci-dessous : (prix/enfant/jour)

QUOTIENT FAMILIAL	A.C.M. de JUILLET
Entre 100 et 400	15,75 €
Entre 401 et 500	16,05 €
Entre 501 et 800	16,20 €
Entre 801 et 1.000	16,40 €
Au-dessus de 1.001	16,60 €

7°) : CREATIONS DE POSTES :

→ Accord à l’unanimité des membres présents pour :

- La création de deux emplois d’Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} Classe, à temps complet, à compter du 1^{er} avril 2018,
- La modification du tableau des emplois,
- Charger Monsieur le Maire de procéder à la déclaration de création de poste au C.D.G. du Nord,
- Inscire au budget les crédits nécessaires,
- Autoriser Monsieur le Maire à prendre les engagements juridiques et comptables correspondants.

8°) : CAPH - ACHAT GROUPE D’ENERGIE : (Convention jointe à la convocation)

→ Accord par 10 voix pour 1 voix contre et 3 abstentions pour :

- Annuler la délibération municipale n°2017/005 du 18 Janvier 2017 qui autorisait une convention de partenariat pour l’achat groupé d’énergie avec comme signataire le courtier notamment,
- Autoriser la mise en place de l’opération mutualisée de lutte contre la précarité énergétique l’achat groupé d’énergie à destination des foyers de la commune de Mortagne-du-Nord,
- Confier la mise en œuvre de ce dispositif à l’association Pôle Synéo,
- Autoriser la promotion de l’opération visant à inciter les habitants à adhérer au dispositif et ainsi permettre, par l’effet de masse, à négocier au travers de la procédure de mise en concurrence un prix de vente de l’électricité et gaz attractif,
- Autoriser Monsieur le Maire à signer la convention bipartite.

9°) : RENOUELEMENT DU PARC INFORMATIQUE DE LA MAIRIE :

Départ de Monsieur VERLYNDE.

Monsieur LOIN indique qu’il ne voit pas l’utilité d’anticiper le renouvellement du parc informatique puisque le contrat de location est fait sur 48 mois et s’achèvera en 2019. Le matériel étant en bon état, il n’y a pas lieu pour l’instant de signer un nouveau contrat.

→ Refus de la proposition de la société Fichorga à l’unanimité.

10°) : ACHAT DES PARCELLES U1712 ET U1713 RUE DE LA BRELIERE : (Courrier joint à la convocation)

→ Accord à l’unanimité des membres présents pour :

- Décider l’achat des parcelles U1712 et U1713.
- Autoriser Monsieur le Maire à prendre les engagements juridiques et comptables correspondants.

11°) : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU LOTISSEMENT DE LA RUE DE LA BRELIERE :

(Distribution de documents)

Monsieur le Maire laisse la parole à M. LOIN, 1^{er} Adjoint, et sort de la salle.

→ Accord à l’unanimité des membres présents pour adopter le compte administratif 2017 du lotissement.

12°) : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DU LOTISSEMENT DE LA RUE DE LA BRELIERE :

(Distribution de documents)

→ Accord à l’unanimité des membres présents pour adopter le compte administratif 2017 du lotissement.

13°) : DETERMINATION ET AFFECTATION DES RESULTATS 2017 DU LOTISSEMENT DE LA RUE DE LA BRELIERE : (Distribution de documents)

Monsieur Loin expose et donne lecture du projet concernant la détermination et l'affectation des résultats qui a été distribué lors des réunions des diverses commissions.

- ➔ Accord à l'unanimité des membres présents pour accepter la détermination et l'affectation des résultats 2017 du lotissement.

14°) : BUDGET PRIMITIF 2018 DU LOTISSEMENT DE LA RUE DE LA BRELIERE : (Distribution de documents)

Monsieur Loin présente le projet en rappelant les décisions prises lors des dernières réunions de commissions.

- ➔ Accord à l'unanimité des membres présents pour adopter le budget primitif 2018 pour le lotissement.

15°) : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 - VILLE : (Documents remis lors de la réunion toutes commissions) :

Monsieur le Maire laisse la parole à M. LOIN, 1^{er} Adjoint, et sort de la salle.

- ➔ Accord à l'unanimité des membres présents pour adopter le compte administratif 2017.

16°) : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 - VILLE : (Documents remis lors de la réunion toutes commissions) :

- ➔ Accord à l'unanimité des membres présents pour adopter le compte de gestion 2017.

17°) : DETERMINATION ET AFFECTATION DES RESULTATS 2017 - VILLE : (Documents remis lors de la réunion toutes commissions) :

Monsieur Loin expose et donne lecture du projet concernant la détermination et l'affectation des résultats qui a été distribué lors des réunions des diverses commissions.

- ➔ Accord à l'unanimité des membres présents pour accepter la détermination et l'affectation des résultats 2017.

18°) : SUBVENTIONS 2018 : (Documents joints à la convocation) :

Retour de Monsieur VERLYNDE.

Monsieur le Maire donne la liste des associations et organismes ainsi que leurs subventions respectives. Les conseillers, membres des bureaux d'associations ne prennent pas part au vote.

- ➔ Accord à l'unanimité des membres présents pour l'ensemble des propositions d'attribution d'une subvention aux diverses associations (Sauf concernant la subvention allouée à l'I.L.C.G. : Le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 1 voix contre accorde l'octroi d'une subvention de 100,00€).
- ➔ Refus d'accorder à l'association loisirs pour tous une subvention sollicitée dans le cadre de l'acquisition d'une cuisine équipée et de quatre ordinateurs, par 13 voix contre et 1 abstention.

19°) : BUDGET PRIMITIF 2018 - VILLE : (Documents remis lors de la réunion toutes commissions) :

Monsieur Loin présente le projet en rappelant les décisions prises lors des dernières réunions de commissions.

- ➔ Accord à l'unanimité des membres présents pour adopter le budget primitif 2018.

20°) : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018 : (Documents remis lors de la réunion toutes commissions) :

Monsieur Loin, présente le projet en rappelant les décisions prises lors des dernières réunions de commissions

- ➔ Accord à l'unanimité des membres présents pour adopter des taux identiques à ceux de l'année précédente :
 - Taxe d'habitation : 21,16 %
 - Taxe foncière (bâti) : 19,12%
 - Taxe foncière (non bâti) : 65,10%

21°) : SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A.C.P.G. :

Madame Nicole DUPONT, membre de l'association s'abstient de participer à la délibération.

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier reçu de l'association « ACPG – Prisonniers de Guerre », concernant deux réunions cantonales exceptionnelles pour cette année 2018. Afin de recevoir convenablement les participants à ces réunions, l'association demande à la commune une participation financière.

➔ Accord à l'unanimité des votants pour allouer cette subvention complémentaire.

FIN DE LA REUNION : 20 heures 45